REFERENCE> Logements et habitat>logements collectifs>Veauche/logements BBC

**Construction d’un bâtiment basse consommation**

Dans le cadre de sa politique de rénovation et de redynamisation du centre-ville, la commune de Veauche incite les promoteurs immobiliers à la construction de logements collectifs contemporains. CIMAISE Architectes intervient sur le projet de création d’un immeuble à basse consommation. Situé sur l’axe principal de la localité, la bâtisse se dresse sur quatre niveaux avec un rez-de-chaussée réservé aux commerces de proximité. Quatre appartements se partagent les étages supérieurs.

**Architecture du logement**

La construction de l’immeuble accueillant un commerce et des logements se fait dans le centre historique de Veauche. Les bâtiments voisins sont de faibles hauteurs, dépassant rarement deux étages, et vétustes. Pour insérer le nouvel édifice dans l’environnement, la commune impose des contraintes de hauteur. L’immeuble ne dépassera pas trois étages. La façade principale est traitée en béton clair et en bois afin de l’adoucir.

Le rez-de-chaussée héberge un commerce de proximité, mis en valeur par une grande baie vitrée. Une entrée pour les véhicules permet d’accéder au parking situé à l’arrière du bâtiment.

Les deux étages suivants accueillent des appartements d’habitation. En façade, des loggias en béton clair enduit offrent une vue imprenable sur la place principale. Au dernier étage, les loggias disparaissent au profit d’une terrasse ouverte qui permet d’alléger la façade.

**Conception basse consommation**

Dès la naissance du projet, la construction d’un bâtiment à basse consommation d’énergie est mise en avant pour réduire les dépenses énergétiques et préserver l’environnement. Le travail avec des entreprises et des filières locales est privilégié. L’emploi de matériaux naturels et recyclables est mis en avant. La façade s’habille de bois pour des raisons thermiques. Les loggias sont orientées de manière à recevoir suffisamment de lumière directe en hiver, et protègent les logements de la chaleur en été.

**Avis de l’architecte**

Le bâtiment d’habitation est conçu selon les normes de basse consommation énergétique. Un caisson hermétique à haute performance thermique prend place sur la dalle du niveau 1. Quatre logements s’installent à l’intérieur. L’extérieur du caisson revêt une couverture en bois qui limite les déperditions d’énergie. La préfabrication de la charpente en bois et du bardage permet de réaliser un gain de temps important et d’améliorer les performances thermiques du bâti.

Un soin particulier est apporté au traitement de la façade afin de l’intégrer parmi les édifices proches. L’emploi de béton et de ciment crée une continuité avec les immeubles de la rue.

Des places de stationnement voient le jour à l’arrière de la construction dans le respect du plan local d’urbanisme. Un porche, placé en retrait sur la façade principale, permet d’accéder au parking. Un portail électrique ajouré, en serrurerie, empêche l’accès libre.

Adresse de réalisation  : Veauche -42-

Client  : SCI de l’Aubier

Architectes  : CIMAISE Architectes

Date de livraison  : en cours

Surface  : 4 logements

Montant des travaux  : 719.940 €